



PROCÈS-VERBAL

De la 6e réunion ordinaire du conseil d'établissement
tenue le 24 avril 2017, à 18 h 30

Sont présents :

Mesdames	Isabelle Lapointe	Direction
	Louise Miquelon	Personnel de soutien
	Annie Girard	Parent
	Véronique Latulippe	Parent
	Marie-Claude St-Pierre	Service de garde
Messieurs	André Bordeleau	Représentant au comité de parents
	Christian Lord	Enseignant
	Mario Schinck	Enseignant
	Stéphane Proulx	Enseignant
	Louis-Michel Côté	Psychoéducateur
	Marc Lavoie	Parent
	Steeve Larouche	Représentant de la communauté

Sont absents :

Mylène Brassard	Parent
Karine Bonin	Parent

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance à 18 h 32

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Louise Miquelon et appuyé par M. Marc Lavoie

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ-16/17-36

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 20 MARS 2017

Il est proposé par Mme Annie Girard et appuyé par M. Mario Schinck,

Que le procès-verbal soit adopté tel que modifié;

Point 4, 28 mars au lieu du 28 avril.

Point 15 il y a un « . » en trop.

Dans les présences, il n'y a pas le « Service de garde » accolé au nom de Marie-Claude St-Pierre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. SUIVI DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Ils sont intégrés à l'ordre du jour.

4. CLUB ÉTÉ

Madame la directrice nous présente la finalité des discussions avec le Club été. Comme les conditions sont les mêmes que par les années passées, l'entente avec le club été a été ratifiée.

5. ADOPTION DES SORTIES ÉDUCATIVES

Nil

6. PHOTO SCOLAIRE

C'est la compagnie La Boîte blanche qui est choisie pour prendre les photos scolaires de l'année prochaine. Le contrat sera d'une durée d'un an.

M. Schinck rappelle qu'il faut aviser la cafétéria de prévoir un repas qui n'est pas trop salissant.

7. ORGANISATION SCOLAIRE

Madame la directrice présente les prévisions sur l'organisation scolaire. Il y a présentement deux classes de maternelle 5 ans, onze classes ordinaires d'allouées au primaire ainsi qu'une classe DIM et une classe CRS. Il est mentionné par des membres du conseil d'établissement, que nous sommes heureux que la décision d'ouvrir une deuxième maternelle ait été prise rapidement cette année.

8. LIGNAGE

Nous avons reçu le montant de remboursement de la compagnie de construction soit 1000,00 dollars. La direction pourra donc procéder pour faire faire le lignage d'ici la fin de l'année.

9. DATES IMPORTANTES

- **SLAM**
 - Un concours de slam, pour les élèves de 6^e année de la commission scolaire, a lieu cette année encore. Il y aura une demi-finale demain à 18 h à notre école et la finale sera à La Ruche le 11 mai.
- **ACCUEIL FUTURS MATERNELLES**
 - L'accueil se fera le 8 juin prochain.
- **GALA**
 - Il nous est rappelé qu'il a lieu le 13 juin à l'école secondaire La Ruche.

10. SERVICE DE GARDE

La responsable remercie les membres du conseil d'établissement d'avoir répondu rapidement au courriel pour valider les règles de fonctionnement du service de garde.

CÉ-16/17-38

En ce qui concerne les inscriptions, la nouvelle procédure informatisée semble être facilitante pour les parents, mais demande de l'adaptation pour la gestionnaire.

Concernant les journées pédagogiques de l'année prochaine, il y a deux activités à approuver. Il y aura le 8 décembre au centre sportif de La Ruche pour 5,75 \$ par enfant ainsi que l'Érablière Magolait, le 16 février à 13 \$ par enfant, le transport en plus.

Lors de la prochaine journée pédagogique, il y aura l'activité Kermesse.

Il est proposé par Mme Véronique Latulippe et appuyé par Mme Annie Girard que les demandes de sorties de l'année prochaine, pour le service de garde, soient acceptées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. SAINES HABITUDES DE VIE

Défi moi j'croque a été relevé à 72 %.

Le livre de recettes a suscité de belles présentations. Normalement, le 19 mai, il y aura le lancement du livre, en même temps que le spectacle de hip hop.

Le club de jogging sur l'heure du dîner est commencé depuis ce midi. Il y a actuellement 46 jeunes d'inscrits. Les courses demeureront dans un rayon de 5 kilomètres de l'école.

Les Cubes énergie sont repartis.

Le gala des saines habitudes de vie nous a choisis comme finaliste. Il y aura un tournage à l'école, en après-midi demain. Le gala aura lieu le 1^{er} juin au Granada.

Il y aura une sortie au golf avec les deux classes de sixième année. Les dates sont à venir. Il n'y aura pas de coût de transport ou d'entrée.

La compétition d'athlétisme aura lieu le 25 mai.

Il est proposé par Mme Marie-Claude St-Pierre et appuyé par M. Marc Lavoie d'adopter la sortie pour l'athlétisme du 25 mai et la sortie pour l'activité golf.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-16/17-39

CÉ-16/17-40

12. CORRESPONDANCES

Il y a une communication reçue de la part de Leucan. Comme Mme Miquelon s'en occupe chaque année, la correspondance lui est référée.

Il est proposé par Marie-Claude St-Pierre et appuyé par Mme Annie Girard que le conseil d'établissement approuve la participation de l'école à la campagne des tirelires d'Halloween de Leucan et laisse le soin à Mme Miquelon de consulter le corps enseignant avant de procéder ou non à la mise en œuvre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. AUTRES SUJETS

M. Lord a été nommé Mérite Estrien et a fait l'objet d'un article, mardi le 11 avril, dans le journal La Tribune.

Il est demandé de déposer les procès-verbaux du Conseil d'établissement sur le site de l'école, dès qu'ils sont adoptés afin qu'il soit facile de s'y référer.

14. QUESTIONS DU PUBLIC.

Notre représentant de la communauté demande, qui alimente notre site internet. En réponse, la direction précise que pour l'instant il n'y a personne et que la plate-forme est en voie d'être modifiée par la commission scolaire, ce qui incite à attendre avant d'y investir de l'énergie.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Christian Lord et appuyé par Mme Louise Miquelon de lever l'assemblée à 19 h 48 ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

André Bordeleau

La directrice,

Isabelle Lapointe

CÉ-16/17-41